

Sujet : Consommation et stratification sociale

Document 1 :

On pourrait, à propos des classes populaires, parler de franc-manger comme on parle de franc-parler. Le repas est placé sous le signe de l'abondance (qui n'exclut pas les restrictions et les limites) et surtout de la liberté : on fait des plats "élastiques", qui "abondent", comme les soupes ou les sauces, les pâtes ou les pommes de terre (presque toujours associées aux légumes) et qui, servies à la louche ou à la cuillère, évitent d'avoir à trop mesurer et compter à l'opposé de tout ce qui se découpe, comme les rôtis. Cette impression d'abondance, qui est de règle dans les occasions extraordinaires et qui vaut toujours, dans les limites du possible, pour les hommes, dont on remplit l'assiette deux fois (privilège qui marque l'accès du garçon au statut d'homme), a souvent pour contrepartie, dans les occasions ordinaires, les restrictions que s'imposent le plus souvent les femmes. (...)

On tend à ignorer le souci de l'ordonnance stricte du repas tout peut ainsi être mis sur la table à peu près en même temps (ce qui a aussi pour vertu d'économiser des pas), en sorte que les femmes peuvent en être déjà au dessert. avec les enfants, qui emportent leur assiette devant la télévision, pendant que les hommes finissent le plat principal ou que le "garçon", arrivé en retard, avale sa soupe. Cette liberté, qui peut être perçue comme désordre ou laisser-aller, est adaptée. En premier lieu, elle assure une économie d'efforts, d'ailleurs expressément recherchée du fait que la participation des hommes aux tâches ménagères est exclue, et au premier chef par les femmes, qui se sentiraient déshonorées de les voir dans un rôle exclu de leur définition, tous les moyens sont bons pour minimiser "les frais". On peut ainsi, au café, se contenter d'une cuillère à café que l'on passe au voisin, après l'avoir secouée, pour qu'il "tourne son sucre" à son tour. Mais on ne s'accorde ces économies d'efforts que parce qu'on se sent et se veut entre soi, chez soi, en famille, ce qui exclut précisément que l'on fasse des manières : par exemple, on peut, pour faire l'économie des assiettes à dessert, découper - tout en plaisantant pour marquer qu'il s'agit d'une transgression qu'on "peut se permettre" - des assiettes de fortune dans la boîte à gâteaux, et le voisin qu'on a invité au dessert recevra aussi son morceau de carton (lui présenter une assiette reviendrait à l'exclure) comme un témoignage de la familiarité où l'on est avec lui. De même on ne change pas les assiettes entre les plats. L'assiette à soupe que l'on nettoie avec le pain, peut ainsi servir jusqu'à la fin du repas. La maîtresse de maison ne manque pas de proposer changer les assiettes, en repoussant déjà sa chaise d'une main et en tendant l'autre vers l'assiette de son voisin mais tout le monde se récrie ("ça se mélange dans le ventre") et si elle insistait, elle aurait l'air de vouloir exhiber sa vaisselle. (...)

La racine commune de toutes ces "licences" que l'on s'accorde est sans doute le sentiment qu'on ne va pas, en plus s'imposer des contrôles, des contraintes et des restrictions délibérés - et cela en matière de nourriture, besoin primaire et revanche - et au sein même de la vie domestique, seul asile de liberté, alors qu'on est de tous côtés et tout le reste du temps soumis à la nécessité.

Au "franc-manger" populaire, la bourgeoisie oppose le souci de manger dans les formes. Les formes, ce sont d'abord des rythmes, qui impliquent des attentes, des retards, des retenues ; on n'a jamais l'air de se précipiter sur les plats, on attend que le dernier à se servir ait commencé à manger, on se sert et ressert discrètement. On mange dans l'ordre et toute coexistence de mets que l'ordre sépare, rôti et poisson, fromage et dessert, est exclue ; par exemple, avant de servir le dessert, on enlève tout ce qui reste sur la table, jusqu'à la salière, et on balaie les miettes. Cette manière d'introduire la rigueur de la règle jusque dans le quotidien (on se rase et on s'habille chaque jour dès le matin, et pas seulement pour «sortir»), d'exclure la coupure entre le chez soi et le dehors, le quotidien et l'extra-quotidien (associé, pour les classes populaires, au fait de s'endimancher) ne s'explique pas seulement par la présence au sein du monde familial et familial de ces étrangers que sont les domestiques et les invités. Elle est l'expression d'un habitus d'ordre, de tenue et de retenue qui ne saurait être abdicué. Et cela d'autant moins que le rapport à la nourriture - le besoin et le plaisir primaires par excellence n'est qu'une dimension du rapport bourgeois au monde social : l'opposition entre l'immédiat et le différé, le facile et le difficile, la substance ou la fonction et la forme, qui s'y exprime de manière particulièrement éclatante, est au principe de toute esthétisation des pratiques ou de toute esthétique. A travers toutes les formes et tous les formalismes qui se trouvent imposés à l'appétit immédiat, ce qui est exigé - et inculqué - ce n'est pas seulement une disposition à discipliner la consommation alimentaire par une mise en forme qui est une censure douce, indirecte, invisible (en tout opposée à l'imposition brutale de privations) et qui est partie intégrante d'un art de vivre, le fait de manger dans les formes étant par exemple une manière de rendre hommage aux hôtes et à la maîtresse de maison, dont on respecte les soins et le travail en respectant l'ordonnance rigoureuse du repas. C'est aussi tout un rapport à la nature animale, aux besoins primaires et au vulgaire qui s'y abandonne sans frein ; c'est une manière de nier la consommation dans sa signification et sa fonction primaires, essentiellement communes, en faisant du repas une cérémonie sociale, une affirmation de tenue éthique de raffinement esthétique.

Pierre BOURDIEU, **La distinction**, Edition de Minuit, 1979, pp.216 et sq

Document 2 :

Les catégories aisées sont les plus attirées par la pratique de la cuisine. Les ménages disposant de hauts revenus (plus de 5 490 euros par mois) ne sont que 31% à souhaiter faire le moins souvent possible la cuisine contre 37% en moyenne. Parallèlement, ils sont les moins nombreux à souhaiter que l'éducation alimentaire passe par l'apprentissage de la cuisine (seulement 34 % des cadres et professions intellectuelles supérieures le souhaitent).

Tout se passe donc comme si les savoir-faire étaient mieux conservés ou plus accessibles lorsqu'on a davantage de moyens financiers. Les catégories aisées sont celles qui ont pu accéder les premières aux cours privés de cuisine ainsi qu'aux sites internet d'échanges de recettes en raison de la diffusion plus rapide, chez elles, des nouvelles technologies. Par contre, les titulaires de revenus modestes vivent plutôt la cuisine comme une corvée et souhaitent y passer le moins de temps possible. La perception d'une cuisine corvée est souvent associée aux activités qui lui sont liées telles que la vaisselle, les courses... Les diplômés du certificat d'études (50 % contre 37 % en moyenne), les pauvres (46 %), les individus vivant seuls (50%) sont les plus nombreux à vouloir passer le moins de temps possible à faire la cuisine. Les peu diplômés sont aussi ceux qui souhaitent le plus des cours de cuisine à l'école (62 % des titulaires du CEP, 55 % des titulaires du BEPC). Ils reconnaissent leurs difficultés culinaires et sont prêts à apprendre. Enfin, les

personnes qui vivent seules conçoivent elles aussi la cuisine comme une corvée parce qu'elles éprouvent moins de plaisir lors des repas en raison de leur solitude.

Pascale Hébel : *Le retour du plaisir de cuisiner*, **Consommation et modes de vie**, n° 217, Décembre 2008, CREDOC

Document 3 :

Structure des dépenses selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

en %, en 2006

	Actifs						Inactifs		Ensemble
	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professionnels intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	17,1	15,0	12,4	14,1	14,3	15,9	18,7	15,7	15,5
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1,5	2,4	1,8	2,5	2,9	3,6	2,5	2,6	2,6
Articles d'habillement et chaussures	8,6	8,7	9,1	8,9	8,4	8,1	5,5	8,1	7,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	10,0	12,3	12,3	14,0	19,3	18,5	17,3	26,3	16,2
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	7,3	7,4	8,1	7,0	6,6	6,3	8,2	5,3	7,3
Services médicaux et de santé	3,6	3,0	3,3	3,3	3,3	2,5	4,9	3,3	3,6
Transports	17,2	18,3	16,7	18,1	15,6	17,1	12,5	10,4	15,7
Communications	3,1	3,1	3,2	3,8	4,5	4,0	3,1	4,6	3,6
Loisirs et culture	8,7	9,3	10,8	9,2	7,9	7,6	9,3	7,8	9,0
Enseignement	1,0	1,1	1,3	0,8	0,7	0,6	0,1	1,8	0,7
Hôtels, restaurants, cafés	4,7	6,3	8,2	6,7	5,2	5,0	3,6	4,3	5,6
Autres biens et services (1)	17,2	13,1	12,7	11,6	11,3	10,9	14,3	9,8	12,4
Dépense totale (2)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Notamment : biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services (services juridiques, cotisation à des associations...).

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête budget de famille 2006.

Document 4 :

Équipement des ménages en multimédia selon la catégorie socioprofessionnelle

En 2006, en %

Catégorie socioprofessionnelle	Téléviseur couleur	Magnétoscope ou lecteur DVD	Téléphone fixe	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à Internet
Agriculteurs exploitants	97,3	80,2	93,2	76,8	58,6	38,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	97,7	90,0	91,5	93,5	79,5	62,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	94,6	93,6	96,0	93,1	90,8	82,9
Professions intermédiaires	95,1	91,4	87,5	90,5	83,5	66,9
Employés	96,9	89,2	80,0	86,1	63,4	47,9
Ouvriers (y c. ouvriers agricoles)	98,1	91,6	74,0	84,1	57,4	37,7
Retraités	98,8	68,0	95,7	50,2	22,5	16,3
Autres inactifs	88,9	64,5	68,1	64,7	43,3	25,4
Ensemble	97,0	82,1	87,6	74,3	54,3	41,8

Champ : ensemble des ménages en France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV).

Document 5 :

Pratiques culturelles à l'âge adulte selon la catégorie sociale

en %

Au moins une fois au cours des 12 derniers mois...	2005			2006			
	Lecture de livre	Écoute de la radio	Écoute de CD, disques, cassettes	Cinéma	Musée ou exposition	Théâtre	Concert, spectacle
Ensemble	58	87	75	51	33	17	32
Agriculteur	31	85	57	39	24	8	19
Indépendant	49	91	73	50	33	14	29
Cadre et profession libérale	83	95	91	81	65	43	54
Profession intermédiaire	70	96	90	73	48	23	46
Employé	63	91	86	58	30	13	32
Ouvrier	32	91	76	46	17	6	22
Chômeur	51	85	86	62	18	7	28
Étudiant, élève	77	88	96	91	41	24	55
Retraité	52	78	47	26	29	15	22
Inactif et femme au foyer	53	77	69	34	20	9	18

Champ : France métropolitaine ; personnes de 15 ans ou plus (en 2005) et de 16 ans ou plus (en 2006).

Sources : 2005, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) ; 2006, statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

Document 6 :

Que le milieu social ou professionnel puisse générer des disparités de consommation a maintes fois été souligné. Ainsi, les indépendants arbitrent en faveur de l'épargne et les salariés en faveur de la consommation, les premiers ayant davantage le souci de conserver et la possibilité de développer leur patrimoine (Malpot et Missègue, 1996). La position sociale a des effets plus forts que ceux du revenu pour expliquer le recours aux services marchands et aux consommations culturelles (Glaude, 1984). Les salariés du privé ont des obligations vestimentaires plus coûteuses que les fonctionnaires (Herpin, 1986). Les cadres supérieurs du privé préfèrent les voitures étrangères aux françaises (de Singly et Thélot, 1988). Les professions libérales et les patrons d'entreprise familiale ont un goût de luxe plus classique que l'élite des professions plus récentes de la publicité, du tourisme et du marketing (Bourdieu, 1979). Les ménages populaires, occupant des emplois à faible rémunération, ne ressentent pas l'uniformité et la qualité inférieure de la consommation de masse parce que la diffusion de cette dernière s'effectue dans une euphorie entretenue par la publicité (Marcuse, 1971).

N. Herpin et D. Verger, *Consommation et stratification sociale selon le profil d'emploi*, **Economie et statistique**, n° 324-325, 1999 (p. 57)

Document 7 :

Les logements inconfortables* (de qualité médiocre ou surpeuplés)	
Unité : %	
	Logement inconfortable
Ensemble des ménages	14
Selon l'âge	
Moins de 30 ans	28
30-39 ans	22
40-49 ans	17
50-59 ans	10
60 ans et plus	7
Selon la catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs	14
Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprises	8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8
Professions intermédiaires	11
Employés	16
Ouvriers	20
Sans activité professionnelle	29
Selon les revenus	
1er quintile (20 % des ménages les plus pauvres)	28
2ème quintile (de 20 à 40 %)	18
3ème quintile (de 40 à 60 %)	13
4ème quintile (de 60 à 80 %)	9
5ème quintile (20 % des ménages les plus riches)	5
Selon le statut d'occupation du logement	
Propriétaire, accédant à la propriété	7
Locataire dans le secteur social	21
Locataire dans le secteur privé	25
Selon le type de logement	
Individuel	10
Collectif	20
Selon l'origine	
Non immigrés	13
Immigrés - Europe	17
Immigrés - Maghreb	42
Immigrés - Autres pays d'Afrique	51
Source : Insee - Enquête logement. Année des données : 2006, France métropolitaine	

* Logements inconfortables : sont dit "inconfortables" par l'Insee les logements de mauvaise qualité ou de surface trop petite. La qualité du logement répond à un ensemble de critères, comme l'eau courante, l'humidité, le chauffage. La surface est estimée en fonction de normes de peuplement. Un logement est surpeuplé quand il ne comprend pas : une pièce de séjour pour le ménage, une chambre pour les personnes qui vivent en couple, une pour les célibataires de 19 ans ou plus, une pour deux enfants, s'ils sont du même sexe ou s'ils ont moins de 9 ans, sinon une chambre par enfant. Les logements d'une pièce supérieurs à 25 m² pour une personne seule ne sont pas considérés comme surpeuplés.

Source : Site de l'Observatoire des inégalités

Document 8 :

Taux de départ en vacances selon la catégorie sociale		
Unité : %		
	1994	2004
Agriculteurs	24	38
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	57	67
Cadres, professions intellectuelles supérieures	86	90
Professions intermédiaires	80	78
Employés	65	63
Ouvriers	48	48
Retraités	48	53
Autres inactifs	60	66
Total	62	65

Source : Insee - Enquête Permanente sur les conditions de vie (EPCV)

Source : Site de l'Observatoire des inégalités

Document 9 :

Maurice Halbwachs s'est inscrit en faux contre les résultats d'Engel [Baudelot et Establet, 1994]. Utilisant des enquêtes réalisées en Allemagne en 1909, il dressa des tableaux comparatifs, lui permettant à la fois de montrer les différences de structures de consommation entre ouvriers et employés à budget égal et les effets d'un accroissement du revenu sur ces budgets pour les deux catégories.

Comparaison de la répartition des dépenses des ouvriers et des employés en fonction du revenu (en %)

Revenu	Nourriture	Vêtements	Logements	Energie	Autres	Total
Inférieur						
Employé	41,2	14,7	18,5	6,9	18,7	100
Ouvriers	51,7	11,0	17,7	4,3	15,3	100
Moyen						
Employé	41,2	14,5	18,9	4,3	21,1	100
Ouvrier	50,2	12,0	17	3,9	16,9	100
Supérieur						
Employé	38,5	14,8	19,4	4,2	23,1	100
Ouvrier	50,8	13,3	15,5	3,3	17,1	100

Source, Baudelot et Establet, 1994, d'après Halbwachs, 1913

Ces données infirment et complexifient les lois d'Engel :

- d'abord, si la proportion de dépense de nourriture diminue avec l'augmentation du revenu, ce qui est conforme à la loi d'Engel. On observe néanmoins que cette proportion est toujours plus importante pour les ouvriers : un ouvrier riche dépense significativement plus pour la nourriture qu'un employé « pauvre » ;
- au contraire des ouvriers, lorsque leur revenu augmente, les employés ne changent pas la part des dépenses consacrées aux vêtements ;
- la structure est inverse pour le logement : les ouvriers y consacrent une part inférieure à mesure que leur revenu s'élève tandis que les employés dépensent davantage ;
- pour les deux catégories, les dépenses diverses s'accroissent, mais les employés, quelle que soit leur aisance, y consacrent une part supérieure à celle des ouvriers.

Pour résumer, chez les ouvriers, le revenu supplémentaire est utilisé à l'amélioration de la consommation et à l'apparence. Chez les employés, les dépenses inférieures de consommation (relativement aux ouvriers) permettent de dégager de quoi soigner le confort du logement et se distraire. Pour Halbwachs, les modes de consommation sont attachés aux modes d'intégration à la vie sociale. La structure des dépenses ouvrières s'explique par le « besoin de société » des ouvriers travaillant dans des usines déshumanisées. La sociabilité ouvrière s'inscrit principalement dans des lieux publics, à l'extérieur des logements, ce qui incite à cultiver la présentation de soi et explique la part importante des vêtements dans le budget. A l'inverse, les employés, plus repliés sur leur vie familiale, portent un plus grand intérêt au confort de leur intérieur. »

Damien de Blic et Jeanne Lazarus, **Sociologie de l'argent**, La Découverte, Coll. Repères, 2007 (pp. 101-102)